

# Module LEGAL (aspects légaux, forensique et audit, gestion des risques)

## Objectifs pédagogiques

A la fin du module, l'étudiant sera capable de:

- définir les risques d'un projet concret dans le processus de développement logiciel, le déploiement et l'exploitation
- décrire les obligations légales à assurer dans le développement et la fourniture de logiciels informatiques et de services IoT
- analyser un cas concret d'attaque et expliquer que faire pour rendre possible une investigation forensique
- justifier le choix d'une licence spécifique
- définir une charte de sécurité d'entreprise

## Prérequis

- notion de gestion de projet

## Contenu

- principes de la gestion des risques, appliquée au logiciel
- obligations légales dans le développement et la fourniture de logiciels informatiques (conservation des documents, transparence, sphère privée et protection des données, reverse engineering, licences, contrats, transparence, ...)
- notion de preuve informatique
- licences logicielles et application à des cas concrets

## Formes d'enseignement

- 70% exposé et exercices théoriques
- 30% pratique
- ce module voit le travail personnel renforcé (p.ex. préparation des cours, classe inversée, rapport ou présentation) à 17.5 heures

## Evaluation

- questionnaire
- présentation ou rapport sur un cas concret

## Organisation

Crédits ECTS	1
Périodes	10 (2 soirs)

## CAS-SE

## Descriptifs de module

Lieu	Neuchâtel
Responsable de module	Francesco Termine
Intervenant(s)	HEG Criminalité informatique, Marc Schaefer, Nabil Ouerhani
Dates	selon planification